CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E85938** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2009

Forme juridique : SAS

Capital : 4 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM THIONVILLE CEDEX 2009B257

Siret : 514 063 130 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 38427 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 2717197

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 2717197

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : DIAFOR

29 RUE DU PARC
57925 DISTROFF

Téléphone : 03 54 54 31 68 **Fax :**

Portable : 06 29 31 94 23

Responsabilité légale :
BESSEYRE NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.diafor-sarl.com

E-mail : diaforsarl@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 195 339 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	1	05/02/2026
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)		05/02/2026
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	1	05/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 17:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.